

BIM



Bulletin d'Information Mensuel

Juin 20
n°214

LE MOT DU MAIRE

COVID 19, on passe au vert...

Du jour au lendemain, le gouvernement a donc décidé que les critères étaient réunis pour faire passer notre département de la couleur rouge à la couleur verte dans le cadre de la phase 2 du déconfinement.

Certes cette modification a amélioré nos conditions de vie quotidienne avec notamment la fin des restrictions de déplacement, ou encore réouverture du Parc Municipal et du Bois Saint-Hubert, mais un de ses effets les plus importants concerne les écoles de la ville.

En effet, dans les départements classés rouges, le maire avait le pouvoir de ne pas rouvrir les écoles de sa ville s'il estimait que les conditions sanitaires faisaient courir des risques aux enfants accueillis et aux adultes les encadrant. Le passage au vert annule cette possibilité et je me vois donc dans l'obligation de réouvrir nos deux écoles Paul Verlaine et Jean Terver.

Pendant la période de fermeture, nous avons préparé les conditions de la reprise du point de vue matériel. Les produits désinfectants virucides en spray et sous forme de lingettes imprégnées, le gel hydroalcoolique, les savons liquide, essuie-mains jetables en papier, rouleaux d'essuie-tout sont arrivés, les masques en tissu pour les enseignants sont disponibles... Restent à recevoir les distributeurs automatiques nécessaires pour ces produits et essuie-mains qui arriveront cette semaine.

J'ai donc décidé la réouverture des deux écoles le **lundi 15 juin 2020**.

Seront ouvertes les 8 salles des classes élémentaires et les 4 salles des classes maternelles de l'école primaire Paul Verlaine, ainsi que les 2 salles de classe de l'école élémentaire Jean Terver.

Compte-tenu des obligations de distanciation et en fonction de leur superficie utile, toutes ces salles ne pourront pas accueillir plus de 10 élèves.

Les familles restent libres de scolariser ou non leurs enfants.

Par voie de conséquence, les accueils périscolaires et la restauration scolaire avec repas chaud reprendront à la même date.

Nous espérons que les élèves retireront des trois dernières semaines de classe qui restent avant le retour des vacances, tout le bénéfice dont nos dirigeants essaient de persuader les Français à grand renfort de médias, et nous espérons aussi que cette reprise n'aura pas de conséquences sanitaires néfastes au niveau des enfants et des adultes qui les encadrent... ou encore de leur famille !

Nous, nous faisons notre devoir, obéissant aux obligations qui sont les nôtres de la manière la plus efficace possible...

Votre Maire,
Henri OCTAVE

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver
très régulièrement
les mains



Tousser
ou éternuer
dans son coude



Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter



SI VOUS ÊTES MALADE
Porter un masque
chirurgical jetable



Vous avez des questions sur le coronavirus ?
GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)



Retrouvez tous
les événements
de l'année 2019
ainsi que les
informations utiles
dans le
Bulletin Annuel
Municipal 2019
distribué dans les
boîtes aux lettres
de la ville.



Réouverture du Bois Saint Hubert à Gandrange et des étangs communaux d'Ay sur Moselle

La période de confinement étant terminée, la Ville de Gandrange informe le public que l'accès au Bois Saint-Hubert et aux étangs communaux situés à Ay sur Moselle est à nouveau autorisé, dans le respect impératif des règles de distanciation.

Fonctionnement des services administratifs de la mairie

Après la période de confinement, les services administratifs de la Mairie de Gandrange continuent à fonctionner de façon adaptée du lundi au vendredi. Les agents assurent un accueil physique toujours filtré, de préférence après rendez-vous pris au préalable par téléphone. Une personne sera reçue à la fois aux jours et heures d'ouverture. Nous conseillons de préférer le contact téléphonique pour les services administratifs pouvant être rendus par téléphone au 03 87 67 17 79 du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h. Le Mardi après-midi l'accueil est fermé au public mais peut être joint par téléphone. Le port du masque est obligatoire et l'utilisation de votre stylo personnel fortement conseillé.

Recensement militaire : 16 ans en 2020 ?



Présentez-vous en mairie après date anniversaire, muni de votre de famille et de votre carte L'attestation de recensement qui vous sera délivrée vous sera nécessaire notamment pour votre inscription au permis de conduire, vos études universitaires...

Pendant cette période particulière, nous vous demandons de bien vouloir prendre contact avec la mairie par mail (mairie@gandrange.fr) ou par téléphone au 03 87 67 17 79. Les dossiers vous seront exceptionnellement transmis à domicile.

Rappel : Le COVID entraîne l'annulation de nos animations prévues :

- Repas spectacle de la Fête des Mères du 6 juin,
- Repas spectacle de la Fête des Pères du 13 juin,
- Festivités de la Fête de la Musique et de la St Jean du 20 juin,
- Course pédestre « Les Foulées de Saint-Hubert » du 28 juin.



Préparation au métier d'aide-soignant

Dans le cadre du **Plan d'actions formation et attractivité des professions de santé 2020-2023**, élaboré par la Région Grand Est et l'ARS Grand Est, il est prévu d'augmenter le nombre de diplômés d'État d'Aides-Soignants (DEAS) pour répondre aux besoins de la profession.

Dans cette perspective, la Commission Permanente du Conseil Régional réunie le 9 avril dernier a validé un plan d'actions : gratuité des épreuves de sélections, augmentation des quotas dans le respect de la capacité d'accueil maximale des locaux et conformément aux critères des connaissances et aptitudes attendues...

Plus d'informations sur le site www.grandest.fr

VIE ECO

Reprise de l'activité pour les salons de coiffure et l'institut de beauté de Gandrange



Salon Smash Coiffure

45 rue Louis Jost
03 87 67 08 48



Salon de coiffure So Liss

51 rue Louis Jost
03 87 70 18 68



Institut « Détente et beauté »

Rue du Docteur Stoufflet
2 résidence « Les Sarments »
03 87 58 33 40

Bennes à déchets verts...

Les habitants de Gandrange pourront venir déposer gratuitement leurs déchets verts dans les bennes installées sur le parking de l'ancien Centre de Recherches MITTAL que la ville vient d'acquérir.

Le site est ouvert chaque samedi en continu de 10h00 à 13h00.

Ce service offert au Gandrangeois est financé sur le budget communal et proposé en complément de celui offert par les déchèteries de la Communauté de Communes.

Sont autorisés : déchets de jardins (tontes, petits végétaux arrachés après désherbage...), déchets de taille de haies et arbustes (***PAS de gros branchages, PAS de troncs qui seront refusés sur place***)

Sont proscrits : tous autres bois (planches, palettes, etc...), gravats, tout venant, etc...

Rappel des conditions d'accès :

- habiter Gandrange : présenter un justificatif de domicile
- présenter une pièce d'identité,
- 1 passage unique dans la journée,
- Dépôt limité à 1m3 par véhicule
- 1 véhicule à la fois est autorisé sur le site,
- Les employés municipaux n'apporteront pas d'aide, respectant la distanciation obligatoire.



Déchèteries communautaires : Horaires d'ouverture

Les plages d'ouverture sont consultables en détails sur www.gandrange.fr et le site de la communauté de communes www.rivesdemoselle.fr.



Concours communal des Maisons et Balcons fleuris

Inscription en mairie du 8 juin au 17 juillet inclus.
Après la période de confinement, parez votre habitations de vos plus jolies fleurs.

ENFANCE JEUNESSE

Vie scolaire

Réouverture des écoles de la ville...

Le département de la Moselle étant maintenant classé vert par l'état dans le cadre de la deuxième étape du déconfinement, les écoles de la ville sont susceptibles de rouvrir, les parents pouvant toujours préférer ne pas y remettre leurs enfants.

La date de cette réouverture est fixée au **lundi 15 juin 2020**.

Chaque salle de classe ne pourra pas accueillir plus de 10 élèves, compte-tenu de la superficie utile des lieux et des impératifs de distanciation des élèves.

Les modalités d'accueil des enfants seront communiquées par les directrices des deux écoles.

Périscolaire et restauration scolaire...

Les accueils périscolaires et la restauration scolaire avec repas chaud reprendront à la même date.



Modalités d'accueil pour un déconfinement en douceur

Dans ce contexte particulier et pour la sécurité de tous, l'ouverture de la médiathèque Saint Hubert sera progressive :

Dans un premier temps et ce depuis le mercredi 13 mai 2020, l'accueil du public se fait **sur rendez-vous**.

Les adhérents peuvent ainsi rapporter leurs documents qu'ils déposent dans une caisse à l'entrée de la Médiathèque et en emprunter de nouveaux qu'ils ont préalablement choisis sur le site **gandrangefr**, rubrique **en un clic ! Section Médiathèque**.

Il est également possible de communiquer une liste d'ouvrages aux bibliothécaires ou de demander une sélection préparée par leurs soins en fonction des goûts de chacun.

Pour information, petit rappel des procédures de connexion au site de la Médiathèque :

identifiant : le numéro de votre carte d'adhérent

mot de passe : Les 4 premiers chiffres de votre date de naissance (Exemple : vous êtes né le 1^{er} janvier 1954, vous tapez en mot de passe : 0101)

Attention ! Il est indispensable d'accepter les cookies pour pouvoir vous connecter.

La prise de rendez-vous se fait par téléphone ou par mail du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h (16h le samedi).

Attention, le masque est obligatoire dans l'enceinte de la Médiathèque.

Il n'y a pas d'inquiétude à avoir au niveau d'une contamination éventuelle par les documents : les locaux étant fermés depuis plusieurs semaines, le fonds de la médiathèque est sain et les documents retournés par nos adhérents depuis le 13 mai sont désinfectés et mis en quarantaine le temps nécessaire avant de réintégrer les rayonnages. De plus, toutes les surfaces potentiellement en contact avec les mains sont désinfectées régulièrement.

Vous pouvez compter sur nous pour respecter toutes les recommandations spécifiques nécessaires à la sécurité de chacun.

Nous comptons sur vous pour respecter les gestes barrières, les distanciations physiques et les règles bienveillantes mises en place par nos soins.

Sélection du mois :

Le grand livre de la couture : 46 accessoires et rangements pour l'atelier et la maison
De Sylvie Blondeau, Chloé et Léa Eve

À force de parler de confection de masque, beaucoup d'entre nous se sont mis à coudre et ont réalisé des modèles de toute sorte : Norme FFP2, type AFNOR, à trois plis... même sans connaissance particulière de la couture ! Et on y a pris goût !! Mais maintenant on en a soupé des masques et on aimerait bien passer à autre chose... c'est pourquoi nous vous proposons ce mois-ci « Le Grand Livre de la Couture Créative » ! Experte ou débutante, vous y trouverez toutes sortes d'idées de création d'accessoires pour la maison : sacs, trousse, vide-poches et bien d'autres modèles que vous prendrez plaisir à fabriquer, à utiliser ou à offrir. Alors à vos aiguilles.... Cousez !



Médiathèque Saint-Hubert - Place Jeanne d'Arc - 03 87 58 33 03 - mediatheque@gandrangefr

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Info SAPEURS POMPIERS DE GANDRANGE

Devenez sapeur pompier volontaire

Vous voulez vous investir dans un engagement citoyen ?

Nous recherchons en urgence des hommes et femmes désireux de s'investir.

Renseignements auprès du lieutenant Thierry Jung au 06 18 05 30 05.



Retrouvez toutes les informations du BIM sur gandrangefr